OFFICE DE TOURISME
GRENOBLEALPES MÉTROPOLE

OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 17 juin 2021, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 144e assemblée, sur le site de La Bastille, sous la présidence de Mme Mélina Herenger, Présidente de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

PREFECTURE DE L'ISERE
07 JUIL. 2021
SECTION COURRIER 2

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Mélina HERENGER, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
2. Jean-Yves PORTA, représentant de Grenoble Alpes Métropole de Maxence ALLOTO et pouvoir de Léah ASSALI,
3. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
4. Ludovic BUSTOS, représentant suppléant de Grenoble Alpes Métropole de Sylvain LAVAL et pouvoir de Dominique ESCARON,
5. Robert AVELINE, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble,
6. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,
7. Christian HOFFMANN, président Label Ville,
8. Valéry MUGGÉO, représentant Les Entreprises du Voyage.

Sur les membres associés :

Étaient présents également :

9. Barbara STERNAL, contrôle de gestion métropole et ville de Grenoble,
10. Fabienne TURPIN, directrice de l'attractivité et de la promotion du territoire métropole,
11. Valérie ESBÉRARD, service attractivité et promotion du territoire,
12. Gaëlle POUESSEL, service attractivité et promotion du territoire,
13. Vincent DELAITRE, directeur Isère Attractivité,
14. Cyril LAÏLY, directeur Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole,
15. Nicolas BÉROUD, directeur adjoint Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole.

Délibération n° 2021.970

Objet : Affectation du résultat 2020 du Budget Principal

Conformément aux dispositions de l'article L1612-12 du code des Collectivités Territoriales, le comité de direction doit constater et décider de l'affectation du résultat du Compte Administratif 2018 du budget principal.

Le Compte Administratif 2020 du budget principal issu du cumul des résultats du budget principal présente :

Un excédent de fonctionnement cumulé de + 396 281,72 €
Un excédent d'investissement cumulé de + 322 726,60 €

Le comité directeur doit approuver l'affectation du résultat de fonctionnement du Budget Principal

1 - Affectation pour ouverture de crédit en fonctionnement en 2021 soit pour 396 281,72 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 10 voix Pour, d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget principal ainsi que ci-dessus précisé.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.
Transmis en Préfecture
Le

Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 17 juin 2021
La Présidente, Mélina Herenger

Office de Tourisme | 14 rue de la République - 38000 Grenoble - France | TÉL. +33 (0)4 76 42 41 41 - FAX +33 (0)4 76 00 18 98
grenoble-tourisme.com | *grenoble-congres.com*

SIRET 414 835 397 00012 - TVA Intracommunautaire FR83 414 835 397 - NAF 7990Z - IMO 38120002